

# CHARTRE DES BÉNÉVOLES SUR LE STAND DE L'AFAR

Les bénévoles sont précieux pour le bon déroulement d'une exposition pour accueillir et informer au mieux les visiteurs, surveiller et protéger les articles et les animaux exposés, tout cela dans la bonne humeur et la confiance.

**Pour éviter le stress et les problèmes de compréhension** entre responsables et bénévoles, voici une petite liste des points importants.

## TEMPS PASSÉ DERRIÈRE LE STAND

1/ Sur base de **tranches horaires de 2 heures** établies à l'avance, les bénévoles qui acceptent leur mission se doivent d'être présents à l'heure de début de leur prise en charge du poste défini au préalable (suivant leurs envies, leurs capacités et suivant les besoins), de **mettre leur badge** 'bénévole' et de passer ce même badge à la fin de leur 'service' à la relève. En aucun cas, ils ne quittent leurs postes sans prévenir à l'avance le(s) responsable(s) sur place et sans avoir une solution de remplacement à laquelle ils délèguent leur badge au moment de quitter leur affectation. Ils récupèrent ce même badge à leur retour sur le stand.

2/ **Plusieurs tranches horaires** peuvent être choisies sur une journée ou les deux journées. Toutefois, il est recommandé au bénévole de ne pas prendre plus de permanences que ce qu'il pourra gérer de façon confortable.

3/ Des **suppléants** pourront être prévus pour seconder les bénévoles ou parer à une absence imprévue. Ils s'engagent de la même manière que les bénévoles à assurer leur(s) rôle(s) définis au préalable et suivant leurs envies, leurs capacités et les besoins.

4/ Aucune **personne non reprise sur la liste des bénévoles** n'est autorisée à se trouver ou à circuler derrière le stand, sauf autorisation spéciale au préalable d'un des responsables sur place.

## COMPORTEMENT SUR LE STAND

5/ Toute personne derrière le stand **participe activement** à l'information et l'accueil des visiteurs ainsi qu'à la surveillance des articles proposés par l'AFAR sur le stand et/ ou la surveillance des animaux exposés.

6/ Les bénévoles s'engagent à demander aux propriétaires des animaux du stand si on peut et quand on peut manipuler leurs animaux, et à respecter les **désidératas des propriétaires** en toutes circonstances.

7/ Les bénévoles s'engagent à garder sur le stand une **hygiène stricte** tant pour eux que pour les visiteurs, en proposant systématiquement du gel désinfectant et en se désinfectant eux-mêmes les mains régulièrement. En cas de doute, il est préférable de refuser le contact avec l'animal, ou de demander l'avis du propriétaire de l'animal.

8/ Les bénévoles s'engagent à ne pas se cantonner à un seul poste, et à aller **aider à un poste vacant si besoin**, ou là où il y a un manque.

## DIVERS

9/ **L'espace derrière le stand devra rester libre** au maximum pour mettre aux bénévoles en fonction de circuler librement d'un espace à l'autre, d'une cage à l'autre, sans risque de trébucher ou d'être gêné dans ses mouvements.

10/ **La caisse sera tenue par l'un ou l'autre membre de l'AFAR désigné** pour chaque jour d'exposition, à l'avance. Aucune autre personne ne pourra y accéder sans l'accord préalable du responsable journalier de la caisse.

11/ Les bénévoles s'engagent à **ne pas prendre de décision au nom de l'A.F.A.R.** sans en informer les responsables (par exemple : accepter le dépôt de boîtes de transport ou d'animaux, autoriser une personne non inscrite comme bénévole derrière le stand, ...) sauf s'ils ont reçu l'aval des responsables en début de journée pour gérer cette tâche.

## Gardons un esprit convivial et communiquons un maximum!

C'est la garantie pour passer un excellent moment ensemble, pour informer au mieux sur les besoins des rongeurs et répondre à la demande des visiteurs